



Rue Hayeneux 62 - B 4040 Herstal
Tél. +32(0)4 240 75 00 Fax +32(0)4 240 75 10



620-PROD
ISO 17.065

RPR Liège 0679.546.366 - www.quality-partner.be - bio@quality-partner.be
Numéro d'agrément - BE-BIO-03

Par la présente, certifie que

Clesse Jean-Louis
Rue Pierre Thomas, 58 bte B 4
6600 Bastogne
BE 0714 878 518

OPERATEUR

"INTEGRALEMENT EN PRODUCTION BIOLOGIQUE" ayant notifié ses activités le 30-03-2012

Pour catégories de produits / activités suivantes :

- PRODUCTEUR -

PRODUITS BIOLOGIQUES : Production 2021

Avoine de printemps (14,54 ha)

Epeautre d'hiver (19,88 ha)

Maïs grain (12,87 ha)

Mélange céréales ou céréales + légumineuses (Epeautre/Trèfle) (5,01 ha)

PRODUITS EN 2^{ème} ANNEE DE CONVERSION :

Maïs grain (1,73 ha)

est conforme aux exigences :

Du Règlement (CE) N° 834/2007 du conseil du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement (CEE) N° 2092/91

&

De l'Arrêté du Gouvernement wallon du 11 février 2010 concernant le mode de production et l'étiquetage des produits biologiques

Certificat INS167/01/2263 - Date d'émission : 20-08-2021

Le présent document a été délivré sur base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 834/2007 et des dispositions du règlement 889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Date d'évaluation
27-04-2021

Date de début de validité
28-04-2021
Pour le conseil de certification,

Date de fin de validité
28-07-2022

Arne Leclercq

C
E
R
T
I
F
I
C
A
T